



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du seize avril deux mille vingt six, sous la présidence de Monsieur Etienne LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, VITTE, MOUTAUD, DUMIGNARD, HIVERT, VIARD, CHERVY CHAIGNEAU, DONY, LAGUIDE, MICHAUD, MATHIEU, LAHIANI, LEPINE, VERGNAUD, HENRIOT, LEROY A., LEROY I., CHATEAU, DEFLANDRE

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Jean-Noël PINAUD a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD
Monsieur David MADELENAT a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE
Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Madame Mélissa DUMIGNARD
Monsieur Pascal GOULOUZELLE a donné pouvoir à Monsieur André LEROY

Madame Fabienne LUGUET est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 27	Votes pour	: 27
Nombre de membres présents et représentés	: 23 + 4	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 27	Abstention	: 0

Objet : Approbation du Compte Financier Unique du budget du lotissement de la Jérémie 2 pour l'exercice 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 qui généralise le CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote,

- PREND acte de la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

Exécution fonctionnement

LOTISSEMENT JERAPHIE 2 - LOTISSEMENT JERAPHIE 2 - CFU - 2026

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (RP + DR + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 018,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6506)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6506	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 018,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 018,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	145 113,98	145 113,98	0,00	145 113,98	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		145 113,98	145 113,98	0,00	145 113,98	100,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		149 132,60	145 113,98	0,00	145 113,98	97,31	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		149 132,60	145 113,98	0,00	145 113,98		0,00

LOTISSEMENT JERAPHIE 2 - LOTISSEMENT JERAPHIE 2 - CFU - 2025

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (RP + DR + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domoine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 7311)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	145 113,98	145 113,98	0,00	145 113,98	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		145 113,98	145 113,98	0,00	145 113,98	100,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		145 113,98	145 113,98	0,00	145 113,98	100,00	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 018,62					
Total des recettes de la section de fonctionnement		149 132,60	145 113,98	0,00	145 113,98		0,00

(1) Révisions, annulations non faites

(2) Les comptes 76 peuvent faire partie de (016) du chapitre 11 et collecter à partir pour le régime des professions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RP DR + CR DR

Exécution investissement

LOTISSEMENT JERAPHNE 2 - LOTISSEMENT JERAPHNE 2 - CFU - 2026

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (pp - dot - non n-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1608 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	145 113,98	145 113,98	100,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre en investissement		145 113,98	145 113,98	100,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		145 113,98	145 113,98	100,00	0,00	
001 Solde d'exécution négatif reporté		145 113,98				
Total des dépenses de la section d'investissement		290 227,96	145 113,98		0,00	

(1) Dépenses engagées non liquidées.
 (2) Voir l'annexé N-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir l'annexé N-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. 040 - RP 042
 (5) Cf. 041 - RP 041
 (6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2034.

LOTISSEMENT JERAPHNE 2 - LOTISSEMENT JERAPHNE 2 - CFU - 2026

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (pp - dot - non n-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	145 113,98	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		145 113,98	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	145 113,98	145 113,98	100,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre en investissement		145 113,98	145 113,98	100,00	0,00	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		290 227,96	145 113,98	50,00	0,00	
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00				
Total des recettes de la section d'investissement		290 227,96	145 113,98		0,00	

(1) Recettes justifiées non liées.
 (2) Voir l'annexé N-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Pour mémoire, certains crédits budgétaires ne font pas l'objet d'émission de titres opérationnels non réalisables.
 (4) Cf. 040 - RP 042
 (5) Les comptes 13, 20, 21, 22 et 23 peuvent figurer dans le détail du chapitre 13 à l'exception de celui pour le régime des pensions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables.
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 189 (cf. chapitre RN - produit des émissions d'instruments à court terme).
 (7) Cf. 041 - RP 041
 (8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2034.

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes				
Prévision budgétaire brute	A	290 227,96	145 113,98	435 341,94
Recettes réalisées (1)	B	145 113,98	145 113,98	290 227,96
Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses				
Autonomie budgétaire totale	D	145 113,98	149 132,60	294 246,58
Dépenses réalisées (1)	E	145 113,98	145 113,98	290 227,96
Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différence entre les titres et les mandats	G - B - E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-145 113,98	4 018,62	-141 095,36
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-145 113,98	4 018,62	-141 095,36
Différence entre les restes à réaliser	I - C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	G + H + I	-145 113,98	4 018,62	-141 095,36

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réalisées et les opérations d'ordre.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20260429-2026-79-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le 4 mai deux mille vingt six.



Le Maire,

Etienne LEJEUNE



Le secrétaire de séance,

Julien DELANNE

Publié le 6 mai 2026

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.